

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES ARRONDISSEMENT DE BRIANCON CANTON DE GUILLESTRE COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS	Séance du Conseil Municipal du 16 octobre 2023
	Délibération N° : 20231016-11
OBJET : DEMANDE DE CLASSEMENT DU TUNNEL DE LA TRAVERSETTE	
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	

L'an deux mil vingt-trois, le 16 du mois d'octobre à 18 h, le Conseil Municipal de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ABRIES-RISTOLAS, sous la présidence de Monsieur Nicolas CRUNCHANT, Maire en exercice.

DATE DE CONVOCATION : 09/10/2023

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 14

BUES Florent — CRUNCHANT Nicolas - FAROUZE Marie-Hélène – LACROIX Charles - RENIE Alexandre – RIBOT Philippe - TENOUX Nicolas – GAUCHE Joël – ROUX Pauline – BOURCIER Florian – LEPAS Dominique – BOULET Philippe – Chrystelle CERUTTI - AUDIER-MERLE Carine (arrivée à 18 h 40)

NOMBRE DE POUVOIRS : 0

NOMBRE DE VOTANTS : 14

SECRETAIRE DE SEANCE : Chrystelle CERUTTI

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la visite de terrain du Tunnel de la Traversette qui a été organisée en Août 2023 avec notamment les services de la DRAC chargés de la protection des monuments historiques.

Le Maire rappelle qu'il s'agit de la 1^{ère} percée transalpine et propose de demander le classement, ou l'inscription, de cet ouvrage emblématique à la protection des monuments historiques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté par 14 voix POUR,

CONSIDERANT l'intérêt historique et patrimonial du tunnel de la Traversette,

APPROUVE l'exposé du Maire,

AUTORISE LE MAIRE à demander le classement du Tunnel de la Traversette à la protection des monuments historiques,

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour mois et an susdits.

Le Maire,
Nicolas CRUNCHANT

